

# Programme ÉNERGIE






---

Allier performance industrielle et responsabilité  
environnementale

- > Développement des capacités de cogénération  
d'électricité du Groupe
  - > Mise en place de mesures d'efficacité énergétique
  - > Augmentation de la part des énergies renouvelables  
dans le mix énergétique
-





Lancée en 2008, la nouvelle stratégie de développement industriel du Groupe OCP ambitionne de doubler sa capacité minière et de tripler sa capacité de transformation d'ici 2028.

Ce plan, porté par plus de 21MM\$ d'investissement, vise à répondre aux défis agricoles de la planète tout en préservant l'environnement.

Conscient des besoins en énergie électrique devant accompagner son programme de développement industriel, le Groupe OCP a mis en place un Programme Energie responsable et innovant.



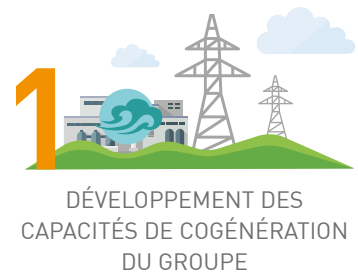
# Allier performance industrielle et responsabilité environnementale

## Le Programme Energie, un mix de mesures innovantes pour atteindre à terme l'autosuffisance électrique

Imprégné de la stratégie développement durable du Groupe, le Programme Energie d'OCP est conçu pour accompagner le développement industriel tout en réduisant l'empreinte carbone du Groupe.

À travers un ensemble de mesures innovantes visant à diversifier le mix énergétique, le Groupe OCP ambitionne d'atteindre l'autosuffisance électrique à terme, grâce au recours à l'énergie bas carbone et l'optimisation de la consommation de l'énergie sur l'ensemble de la chaîne de valeur.

La Stratégie Energie du Groupe repose sur 3 leviers :



En 2017, plus de **70%** des besoins en électricité du Groupe seront satisfaits à partir de la cogénération et de l'éolien

Ce taux atteindra **95%** en 2020



# 1

## Développement des capacités de cogénération du Groupe

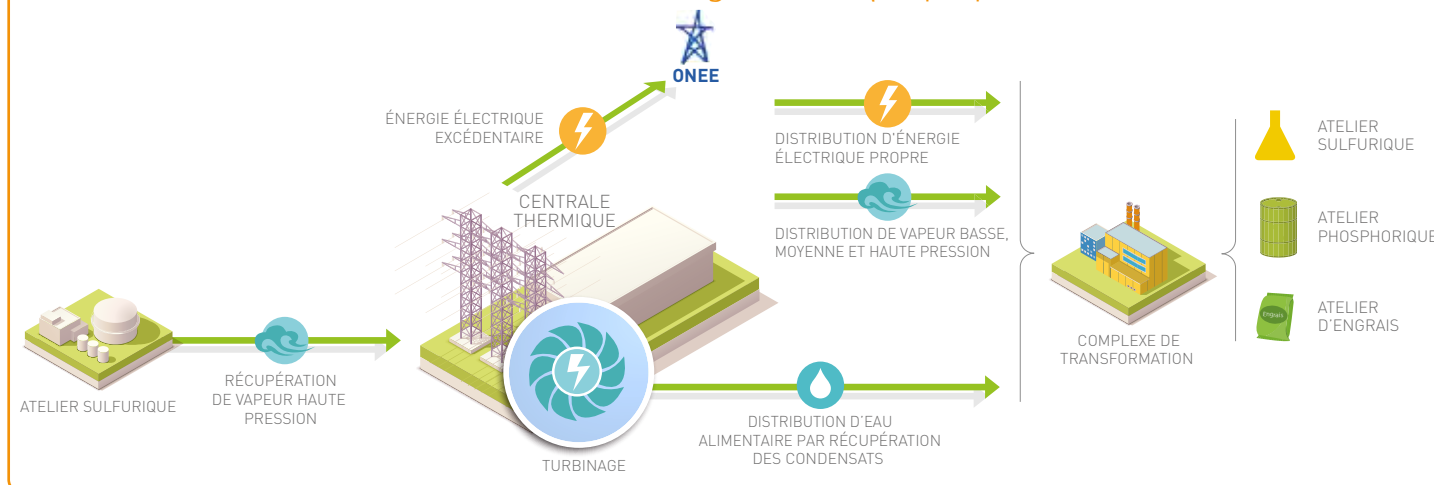
### La cogénération : produire sa propre énergie sans émission de CO<sub>2</sub>

Dans un contexte d'engagement mondial de lutte contre le changement climatique, le Groupe OCP, leader mondial des produits phosphatés a intégré l'efficacité énergétique au coeur de son programme industriel.

Avec l'objectif de triplement des capacités de transformation, le Groupe OCP verra une importante extension de ses capacités de cogénération. Combiné à des sources d'énergies renouvelables, le procédé de cogénération permettra au Groupe de combler plus de 70% de ses besoins électriques en 2017 et 95% en 2020.

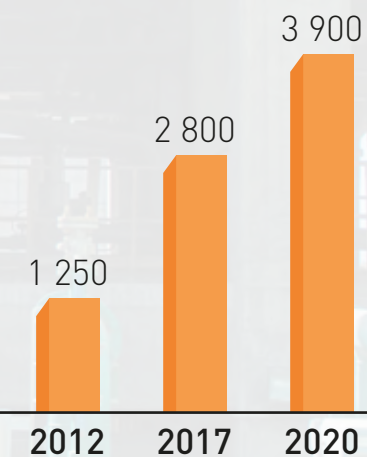
Le principe de la cogénération consiste en la récupération de la chaleur dégagée par les opérations industrielles de production de l'acide sulfurique (réaction exothermique) afin de produire de l'énergie électrique sans émission de CO<sub>2</sub>.

### Principe de cogénération Production d'énergie électrique propre



### Evolution de la cogénération au sein du Groupe OCP :

Production d'énergie électrique du Groupe (GWh)





# 2

## Mise en place de mesures d'efficacité énergétique

### L'efficacité énergétique tout au long de la chaîne de valeur

Le Groupe OCP a mis en place des mesures d'efficacité énergétique sur l'ensemble de ses sites afin d'accroître sa capacité de production d'électricité et réduire ses besoins nets.

La politique d'efficacité énergétique du Groupe repose en particulier sur une rationalisation des consommations, une optimisation énergétique des processus de production et un changement des combustibles utilisés dans les procédés industriels.

L'exemple le plus marquant de cette politique consiste en la mise en place par le Groupe OCP d'un transport du phosphate via un Slurry Pipeline qui a permis à l'entreprise en 2015 de transporter 35% de son minerai de roche tout en réduisant son empreinte carbone de 276 600 tonnes CO<sub>2</sub> eq.



Une réduction d'au moins

# 930 000

tonnes de CO<sub>2</sub> eq./an  
grâce au Slurry Pipeline\*

\* A terme



3

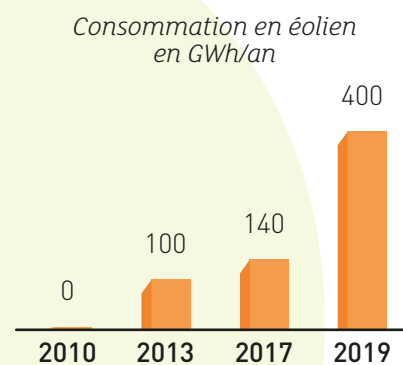
## Augmentation de la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique

### Recourir aux énergies renouvelables non émettrices de carbone

Conscient de l'accroissement des besoins en énergie électrique qui devront accompagner son développement industriel, le Groupe OCP a décidé de favoriser les énergies renouvelables pour répondre à ses besoins électriques, en privilégiant notamment l'éolien.

Ainsi, le Groupe a développé son modèle d'approvisionnement électrique à long terme, à travers les PPA (Power Purchase Agreements) pour couvrir les besoins croissants en énergie électrique de l'activité minière à l'horizon 2019.

#### Evolution de la consommation de l'énergie éolienne par le Groupe :



**95%**  
des besoins électriques de Phosboucraa sont actuellement couverts par l'énergie éolienne

À partir de 2019,  
**400 GWh/an**  
de source éolienne alimenteront les sites miniers du Groupe







**Siège social OCP SA**  
**2 - 4, rue Al Abtal - Hay Erraha - 20200 Casablanca - Maroc**  
**[OCPGROUP.MA](http://OCPGROUP.MA)**